

Réforme du bac : "Ce que nous proposons est le meilleur compromis possible" ...

12-15 minutes

Le 28 juin 2021, le MEN a envoyé aux syndicats son projet visant notamment à supprimer les EC du baccalauréat GT afin que les 40 % de la note de l'examen obtenue par contrôle continu ne le soient plus que via les notes du livret scolaire ([lire sur AEF info](#)). Pierre Mathiot, co-pilote du comité de suivi de la réforme du bac, justifie, dans une interview à AEF info le 1er juillet, cette mesure par le fait que les EC étaient "d'une lourdeur et d'une complexité qui allaient à l'exact inverse des intentions de la réforme". Il répond aux critiques craignant de voir apparaître un "bac local", des inégalités et des pressions sur les enseignants ([lire sur AEF info ici](#) et [là](#)). Il souhaite alors que les équipes, "sur la base d'un cadrage national, se mettent d'accord sur les formes d'évaluation qui compteront dans le contrôle continu". Pierre Mathiot évoque aussi le calendrier Parcoursup.





Pierre Mathiot estime qu'une réflexion sur l'évaluation est un "chantier nécessaire à mener". D.R.

AEF info : Pourquoi changer la formule du contrôle continu du baccalauréat général et technologique ?

Pierre Mathiot : Nous avons constaté, lors des E3C 1 en janvier 2020, que ce qui avait été pensé était d'une lourdeur et d'une complexité qui allaient à l'exact inverse des intentions de la réforme ([lire sur AEF info](#)). Ces E3C s'apparentaient à des épreuves anticipées du bac, alors que la réforme voulait alléger l'organisation du baccalauréat.

Quand, avec Jean-Charles Ringard, nous avons pris la mission en 2019, nous avons tout de suite dit qu'il fallait absolument faire bouger cela, d'autant plus avec ce qui s'est passé en 2020. Nous l'avons fait, avec le passage aux EC, qui était déjà une inflexion. Elles n'ont pas pu être organisées en raison de la crise du Covid mais nous continuions à nous dire que même les EC n'étaient pas satisfaisantes.

Puis, avec le fait que le contrôle continu prenne la place qu'il a eue ces deux dernières années, et considérant que ça ne s'est pas si mal passé que cela, nous avons estimé que c'était le moment de proposer une nouvelle inflexion.

AEF info : Certains syndicats enseignants vous accusent de profiter de la crise pour mettre en œuvre un projet souhaité depuis longtemps.

Pierre Mathiot : Le ministre, les pilotes du comité de suivi et l'ensemble de ses membres considéraient que les E3C n'étaient pas la meilleure option, même si nous n'en tirions pas tous le même enseignement. Je pense que la proposition de passer à un contrôle continu intégral aurait été faite quoi qu'il arrive, mais peut-être pas aussi vite, certes, s'il n'y avait pas eu les aménagements de ces deux années.

"Les EC étaient un compromis acceptable par rapport aux E3C, mais elles n'étaient pas quelque chose de fantastique, et personne n'en était vraiment satisfait"

En revanche, dire qu'on surfe sur la crise est exagéré. Le point de

départ est une insatisfaction largement partagée autour des E3C et EC.

Il est toutefois vrai que dans le rapport que j'ai écrit en 2018, j'avais indiqué ma préférence pour le contrôle continu intégral pour les 40 %, tout en indiquant les risques, et Jean-Michel Blanquer s'était également dit dans son livre en 2016 favorable à ce format. Nous essayons finalement de mettre en place quelque chose auquel lui et moi croyons tout en ayant parfaitement conscience des difficultés que cela engendre.

AEF info : Les EC n'ont jamais vu le jour : pourquoi ne pas leur avoir laissé leur chance ?

Pierre Mathiot : Les EC étaient un compromis acceptable par rapport aux E3C, mais elles n'étaient pas quelque chose de fantastique, et personne n'en était vraiment satisfait. Les E3C ou EC marquaient la difficulté à rompre avec l'ancien monde, des solutions de compromis qui ressemblaient encore beaucoup au monde d'avant.

AEF info : Dès lors, pourquoi n'avoir pas décidé le contrôle continu intégral à ce moment-là ?

Pierre Mathiot : Nous étions à un moment différent, en plein dans la crise du Covid, cela n'aurait pas été bien vu de changer les choses. Nous avons donc considéré que nous devions rester dans le cadre défini en 2018.

AEF info : Vous dites que le contrôle continu, ces deux dernières années, s'est plutôt bien déroulé. Pourtant, il y a eu la problématique de la surévaluation, des difficultés au sein des commissions d'harmonisation, le Snes-FSU dénonçant une "mascarade" par exemple.

Pierre Mathiot : Les enjeux liés à la manière dont on évalue en lycée datent d'avant la réforme du bac et c'est un chantier nécessaire à mener. Le contrôle continu donne de la souplesse au fonctionnement des établissements, quand ceux-ci peuvent définir à leur niveau comment l'évaluation se déroule, en sortant des obligations de dates à respecter, de convocations, en bloquant le fonctionnement du lycée...

Plaider pour ce format n'est pas plaider pour que toutes les notes données par les enseignants en première et terminale soient prises

en compte pour le bac mais que les équipes, sur la base d'un cadrage national et avec l'appui des corps d'inspection, se mettent d'accord sur les types d'exercice qui feront l'objet d'une note qui comptera pour le contrôle continu, en distinguant l'évaluation formative de l'évaluation certificative.

Nous pouvons imaginer par exemple, en histoire-géographie, que deux fois dans l'année de première, il y ait une épreuve commune pour tous les élèves du lycée, sur un sujet pris dans la banque nationale de sujets, avec les élèves qui savent dès le début d'année qu'ils auront à ce moment-là des épreuves et qu'ils seront corrigés par d'autres professeurs que les leurs.

AEF info : Toutes les notes en première et terminale ne compteront donc pas pour le bac ?

Pierre Mathiot : Tout est sur la table. Ce que le ministre a indiqué lundi est bien au conditionnel. Nous pouvons demander qu'il faille un nombre minimum de notes, des consignes nationales sur le type d'exercices qui devront être validés, etc. Mon penchant naturel est qu'il faut un cadrage national relativement souple, avec un nombre minimum de notes par trimestre, des évaluations communes une ou deux fois par an, tout en laissant la communauté enseignante se mettre d'accord. Le conseil pédagogique débat, parvient à un compromis, puis porte le résultat à la connaissance du conseil d'administration, donc de la communauté. Ainsi, les élèves, les familles, les professeurs savent tôt dans l'année comment tout cela va se dérouler. La collégialité et la publicité sont des garanties fortes que cela se passe bien.

"Cela ne me choque pas de dire que l'on obtient le bac par des épreuves nationales et des évaluations locales qui répondent à un cadrage national."

AEF info : La principale critique est que ce contrôle continu risque d'entraîner un "baccalauréat local". Que répondez-vous ?

Pierre Mathiot : Les arguments avancés dans ce sens ne correspondent pas aux enjeux et sont largement des choses fausses. Je m'interroge parfois sur le niveau de connaissance de la réforme par les professeurs, quand j'entends par exemple que c'est la fin du baccalauréat, alors que 60 % continueront à être évalués par les épreuves terminales. Autrement dit, la majorité du

baccalauréat sera obtenue par des épreuves terminales nationales anonymes.

Ensuite, c'est un équilibre entre des épreuves terminales et des épreuves ponctuelles certes locales mais cadrées nationalement. Il y aura de l'harmonisation sur ces épreuves locales. Cela ne me choque pas de dire que l'on obtient le bac par des épreuves nationales et des évaluations locales qui répondent à un cadrage national.

Je rappelle aussi que le bac est le premier titre d'enseignement supérieur. Depuis plusieurs années, c'est Parcoursup qui permet d'aller dans le supérieur et, jusqu'en 2019, cela reposait uniquement sur les notes du bulletin (mises à part les épreuves anticipées de français (EAF)). Désormais, au moment de Parcoursup, presque 2/3 des notes concourant pour le bac seront connues dans Parcoursup, dont des notes d'examen terminal. Cela redonne bien du sens au bac.

AEF info : Pourquoi, alors, n'avoir pas dès le début pris le problème dans l'autre sens, c'est-à-dire faire en sorte que les épreuves terminales – de l'ancienne version de l'examen - comptent dans l'orientation vers le supérieur ?

Pierre Mathiot : Il aurait fallu que l'ensemble des épreuves nationales soient organisées dans un calendrier le permettant, donc fin mars si l'on tient compte des contraintes de calendrier de Parcoursup. On le fait pour les enseignements de spécialité mais, dans une recherche d'équilibre, nous ne l'avons pas fait pas pour la philosophie et le grand oral, notamment pour ne pas transférer tout juin en mars. Nous voulions également conserver deux épreuves ayant une dimension de fin d'études, un "rituel", comptant pour 18 % du bac. En outre, maintenir des épreuves terminales fin juin permet de maintenir une motivation pour continuer à travailler et aller autant que faire se peut au bout des programmes.

Plus largement, si on continuait à plébisciter des évaluations terminales en fin d'année, je pense qu'il n'y aurait plus de baccalauréat dans quelques années car, comme tout se joue dans Parcoursup, le juge de paix serait en avril, avant ces épreuves terminales. La valeur symbolique du bac s'effondrerait. Nous pensons donc qu'une organisation reliant bac et Parcoursup redonne du sens et du poids à l'examen.

AEF info : Repousser le calendrier de Parcoursup n'était-il pas possible ?

Pierre Mathiot : Tout est une question d'équilibre. Il faut environ 5 semaines au minimum entre l'organisation des épreuves terminales et les remontées des notes jusqu'à Parcoursup. Ensuite, il faut de nouveau 5 à 6 semaines pour que l'enseignement supérieur ait ingéré cela, fasse tourner ses algorithmes, fasse passer les concours, etc. Soit environ 3 mois au total. Si les épreuves sont début juin, le résultat de Parcoursup serait en septembre, ce qui n'est pas possible.

"Il faut travailler sur la manière dont on évalue en France, sur l'objectivation et la "collégialisation" du travail des professeurs au service de l'évaluation de leurs élèves"

Nous pouvons éventuellement gagner du temps sur Parcoursup dans les phases d'expression des vœux, mais il s'agit d'une dizaine de jours, sans doute pas davantage, comme l'enseignement supérieur souhaite logiquement que la quasi-totalité des élèves aient leurs résultats Parcoursup pour la fin juillet. Même mettre les épreuves début mai, ce serait trop tard pour le supérieur. Ce que nous proposons est le meilleur compromis possible entre l'évaluation nationale et l'évaluation locale, et entre les contraintes de l'enseignement scolaire et celles du supérieur.

AEF info : Vous proposez donc, pour ne pas créer d'inégalités dues au contrôle continu, un cadre national d'évaluation. Est-ce possible de mettre en place un tel cadre qui empêcherait, par exemple, des écarts entre lycées de centre-ville et lycées défavorisés ?

Pierre Mathiot : En 2020-2021, ce qui a beaucoup été dit est que, en raison du contrôle continu, le Supérieur aurait ségrégué en fonction des lycées. Avec ce que nous mettons en place pour 2022, quand les dossiers Parcoursup des élèves seront connus des formations du supérieur, celles-ci auront entre les mains 4 notes (les 2 EAF et les 2 épreuves de spécialités), soit 42 %, qui sont des épreuves terminales anonymes, et à côté de cela des notes de contrôle continu reçues dans le cadre du lycée avec un cadrage national. Je pense que cela constitue une forme de garantie acceptable.

Néanmoins, cela suppose bien de travailler sur la manière dont on

évalue en France, sur l'objectivation et la "collégialisation" du travail des professeurs au service de l'évaluation de leurs élèves. C'est une invitation à ce que les collègues des lycées, sur la base d'un cadrage national, se mettent d'accord sur les formes d'évaluation qui compteront dans le contrôle continu. Des choses très intéressantes existent déjà, avec le CCF en EPS par exemple. Il s'agit d'aller vers une approche plus collective du métier, chose sur laquelle, en France, nous avons des années de retard.

AEF info : Les enseignants craignent d'être sous la pression constante de leur hiérarchie, des élèves et des familles.

Comment les protéger face à cela ?

Pierre Mathiot : Il conviendrait de quantifier cette pression, de voir où et à quelles occasions elle s'exprime. J'ai la faiblesse de penser qu'elle existe plutôt dans les établissements dans lesquels les familles s'estiment socialement "autorisées" à contester. Et puis cette crainte n'est pas nouvelle et n'a au fond que peu à voir avec la prise en compte du contrôle continu dans le calcul du bac. Je rappelle que les notes des bulletins, données donc toute l'année dans le cadre de la classe, comptent pour Parcoursup et expliquent sans doute déjà en grande partie ces pressions. Ce que l'on propose ne va pas modifier l'économie générale des pressions qui existent déjà. Mais il est clair que l'on doit tenir compte de cela et y répondre.